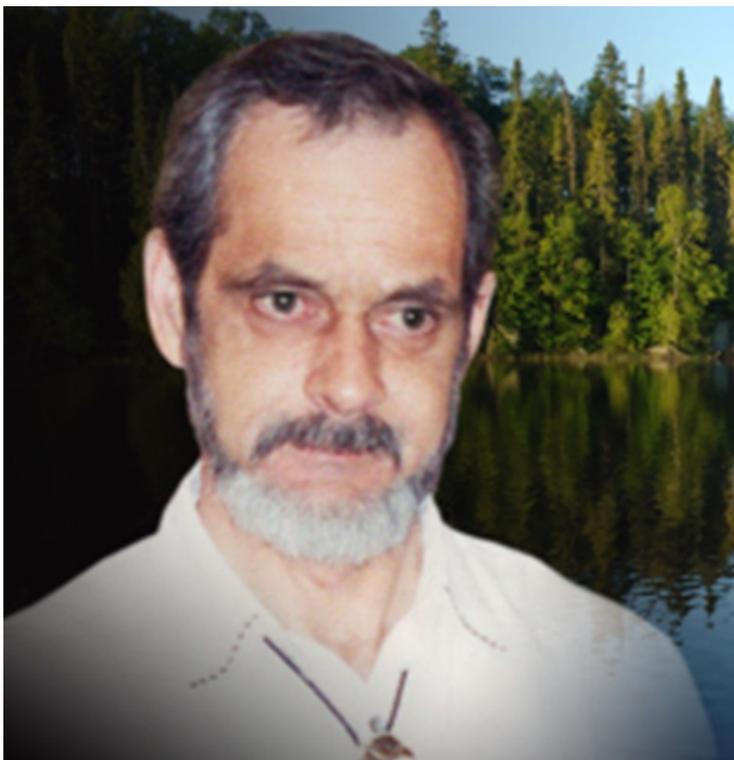




Signature Prof^{MC}



FRANÇOIS MORNEAU

Le jeudi 7 juillet 1949 -
Le dimanche 24 mai
2015

À l'Hôpital d'Amqui, le 24 mai 2015, à l'âge de 65 ans et 10 mois, est décédé monsieur François Morneau "Ti-num", fils de feu monsieur Paul-Émile Morneau et de feu madame Ludivine Marois. Il demeurait à Sayabec et autrefois d'Amqui.

Monsieur Morneau était un grand fan de hockey et fier supporteur des Canadiens. Lors d'échanges avec ses amis et ses proches, les stratégies de jeux et les scores des meilleurs joueurs ont animé plusieurs de ses conversations. De plus, monsieur Morneau ne manquait pas une occasion de rendre hommage à son père Paul-Émile, ce grand homme qui avait été retenu prisonnier pendant la guerre des années 39 à 45. Son grand coeur a aussi été remarqué dans de nombreuses circonstances par ses proches et tous ses clients qu'il a transportés dans son taxi, et par ses collègues de travail alors qu'il pratiquait le métier de débosseleur. C'est ainsi que ses proches ne manqueront pas à leur tour, de lui rendre hommage en toute occasion, pour rappeler à tous, son coeur généreux.

Monsieur Morneau laisse dans le deuil,

ses enfants;
Nancy (Martin),
Shirley,

ses petits-enfants;
Sabrina,
Alexandre,

Il était le frère de:
Daniel (Charline),
Steeve (Micheline),
feu Philippe (Murielle),
Jacques (Micheline),
Pierre (Nathalie),
Jean-Rock,
Mario (Sandra),
feu Jacynthe,
Gérald (Ghislaine),
Jean-Paul (Linda),
feu Nelson,
Françoise (feu Gilbert),

Il laisse également dans le deuil ses neveux et ses nièces, ses cousins et ses cousines, ainsi que de nombreux parents et amis(es).

La famille recevra les condoléances à la

Maison commémorative familiale
F O U R N I E R
110, avenue Gaétan-Archambault
Amqui

le lundi 1er juin 2015, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

La célébration commémorative aura lieu en l'église d'Amqui, le mardi 2 juin 2015 à 10 h 30.

Mardi jour de la célébration, la Maison commémorative ouvrira à compter de 9 h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Repos St-Paul d'Amqui.

Ceux et celles qui le désirent peuvent envoyer des marques de sympathie ou faire un don à l'Association pulmonaire du Québec, par l'entremise de l'hôtesse au salon.

Association pulmonaire du Québec